



Concilier vie privée & vie professionnelle



De plus en plus de travailleurs accordent une importance identique à leur vie privée et à leur carrière professionnelle. S'il n'est plus question de tout sacrifier pour le travail, il n'est pas non plus question de se passer d'un travail. Ce dernier reste plus que jamais nécessaire pour apporter un revenu au ménage ainsi que pour garantir une certaine intégration dans la société et s'épanouir personnellement. La Belgique mène depuis longtemps des politiques qui permettent de faciliter l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle. Ces mesures se déclinent en protection et congé de maternité, congé parental, crédit temps, accueil d'enfants en bas âge... A cela, on doit également ajouter les possibilités de réduire ses prestations individuellement ou collectivement mais de manière négociée ainsi que le télétravail. D'autres types d'aménagements peuvent également être négociés avec les employeurs soit dans une entreprise soit dans le cadre de conventions collectives.

Les syndicats ont un rôle essentiel à jouer pour conquérir des améliorations dans l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle. Les employeurs ont eux aussi beaucoup à gagner. Un travailleur bien dans son corps et dans sa tête sera plus productif. Dans ce cadre, nous t'invitons à participer un cycle de deux ateliers de réflexion sur l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Le premier atelier se déroulera le mardi 16 octobre de 9h à 15h30. Nous y entendrons des représentants syndicaux et patronaux qui nous parleront de bonnes pratiques en matière d'articulation des temps de vie privée et professionnelle, soit au travers de CCT, soit directement dans les entreprises. Le programme :

- 08h30** - Accueil
- 09h00** - Introduction et présentation de l'atelier, Olivier Flohimont, Secrétaire administratif à la Centrale Générale de la FGFB de Liège-Huy-Waremme
- 09h15** - L'organisation du temps de travail dans une entreprise titres-services (nettoyage), Flexpoint
- 09h45** - Les services d'aides aux personnes, Thuishulp
- 10h15** - La convention collective de travail relative à la réglementation de l'horaire souple dans la Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la région bruxelloise, Jean-Luc Van Verdegem, Secrétaire permanent à la Centrale Générale des Services Publics (CGSP) de Bruxelles, secteur Tram-Bus-Métro
- 10h45** - Pause café
- 11h10** - Séance de questions et réponses avec les orateurs et discussion sur des expériences présentées par les orateurs
- 12h10** - Repas
- 13h30** - Débats entre tous les participants sur les expériences mises en place dans les entreprises
- 15h30** - Fin des travaux

Cet atelier se déroulera au Centre de Formations de la Centrale Générale de Liège à Retinne (rue Laurent Gilys, 14 - 4621 Retinne) - Inscriptions : 04/221.61.16

Ces ateliers sont organisés par la Centrale Générale de la FGFB dans le cadre de LIBRA, « Let's Improve Bargaining, Relations and Agreements on work and life times balance », un projet cofinancé par la Commission Européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Inclusion (Ligne budgétaire 04.03.03.01, Relations Industrielles et Dialogue Social)